

Des nouvelles



D'Echauffour Energies

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous tenir informé dans cette lettre d'information des avancées de l'application des 2 arrêtés signés par la Préfète de l'Orne le 12 Mars 2021.

Le parc est désormais dans une période de 5 mois, particulièrement remplie, durant laquelle :

- le fonctionnement nocturne des éoliennes est très encadré,
- une expertise indépendante est réalisée, permettant de statuer sur la fiabilité des mesures mises en œuvre pour assurer la conformité acoustique du fonctionnement des éoliennes.

N'oubliez pas de vous inscrire à notre lettre d'informations en envoyant un mail à echauffour-energie@votalia.com.

L'équipe Echauffour Energies

Suite à la signature des arrêtés

- **Le parc est arrêté de 19h à 7h depuis le 17/03 et ce pour 5 mois**, il peut cependant être relancé sur décision de la Préfète quand la conformité de son fonctionnement est confirmée ou pour réaliser des mesures complémentaires.
- **Une Tierce expertise débute** afin de statuer sur la fiabilité des campagnes acoustiques déjà réalisées et de demander à l'exploitant de mettre en œuvre un plan de fonctionnement des éoliennes respectant la réglementation applicable.

Les points à retenir sur cette tierce expertise :

- Mobilisation du bureau d'étude indépendant **GAMBA**
- **Réunion d'ouverture** de la Tierce expertise prévue le **16 avril 2021**
- Possibilité de réaliser de nouvelles mesures dans les prochains jours.
- Communication des conclusions de l'expertise à l'Administration et aux riverains concernés

Un site internet à votre disposition



Scannez le
QR Code pour
accéder au site

www.echauffour-energies.fr

Vous informer

Une adresse e-mail :

echauffour-energie@votalia.com

pour s'inscrire à **notre lettre d'informations**, poser vos **questions** et contacter la **médiatrice**